



Bureau communautaire
2 décembre 2021
Choisey – 18H

DÉCISION DE BUREAU

Nombre de membres du bureau : 20
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 13
Date de la convocation : 26 novembre 2021

Présents : J.P Fichère, D. Michaud, J.M Daubigney, N. Jeannet, O. Meugin, B. Guerrin, J.L Croiserat, T. Gauthray-Guyenet, I. Mangin, M.R Guibelin, J. Péchinot, J.Y Roy, D. Troncin.

Excusés : C. Bourgeois-République, G. Soldavini, G. Fernoux-Coutenet, J.P Lefèvre, J.B Gagnoux, S. Calinon, C. Monneret.

Date d’affichage : 10 décembre 2021

GRAND DOLE

Communauté d’agglomération

Place de l’Europe
BP 458 – 39109 DOLE
Cedex
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

Décision DB57/21

Objet

Modification du tableau
des effectifs

Par délibération n°GD21/20 du 15 juillet 2020, le Bureau Communautaire a reçu délégation du Conseil Communautaire en matière de personnel et notamment pour la création, dans la limite des crédits budgétaires, des postes permanents du personnel titulaire et contractuel de la Communauté d’Agglomération du Grand Dole ou la modification du tableau fixant leur nombre et leur composition.

Afin de permettre les nominations intervenant dans le cadre des avancements de grade et promotions internes au titre de l’année 2021, il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs par des créations et suppressions de postes.

Ces créations de postes permettent d’assurer les perspectives d’évolution de carrière pour le personnel dans le respect des dispositions législatives et règlementaires relatives à la fonction publique territoriale.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l’unanimité :

- **CRÉENT** les postes suivants :

A compter du 1^{er} décembre 2021 :

CATEGORIE A

- 1 attaché à temps complet
- 1 attaché principal à temps complet

CATEGORIE B

- 1 animateur à temps complet
- 1 rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet

CATEGORIE C

- 1 adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 1 adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet
- 1 adjoint d’animation principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 1 adjoint d’animation principal de 2^{ème} classe à temps non-complet – 18 heures hebdomadaires
- 1 adjoint d’animation principal de 2^{ème} classe à temps non-complet – 14 heures hebdomadaires
- 1 adjoint d’animation principal de 1^{ère} classe à temps complet
- 1 adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe à temps complet

A compter du 4 décembre 2021 :

CATEGORIE B

- 1 rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet

A compter du 31 décembre 2021 :

CATEGORIE C

- 2 adjoints administratifs principaux de 1^{ère} classe à temps complet
- 1 adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe à temps complet
- **SUPPRIMÉ** les postes précédemment occupés par les agents nommés sur les postes ci-dessus, à savoir :

A compter du 1er décembre 2021 :

- 1 attaché à temps complet
- 1 rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet
- 1 rédacteur à temps complet
- 1 adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 1 adjoint administratif à temps complet
- 1 adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 1 adjoint d'animation à temps complet
- 1 adjoint d'animation à temps non complet - 18 heures 16 hebdomadaires
- 1 adjoint d'animation à temps non complet - 14 heures 11 hebdomadaires
- 1 adjoint du patrimoine à temps complet
- 1 adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe à temps complet

A compter du 4 décembre 2021 :

- 1 rédacteur à temps complet

A compter du 31 décembre 2021 :

- 2 adjoints administratifs principaux de 2^{ème} classe à temps complet
- 1 adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet.

Fait à Choisey,
Le 2 décembre 2021
Le Président,

